

L'Anthropologie coloniale du Nord de l'Afrique: Science académique et savants locaux.

Gilles Boëtsch, Jean-Noël Ferrié

▶ To cite this version:

Gilles Boëtsch, Jean-Noël Ferrié. L'Anthropologie coloniale du Nord de l'Afrique: Science académique et savants locaux.. Les usages de l'anthropologie. Discours et pratiques en France (1860-1940), Mar 1998, Paris, France. hal-02558504

HAL Id: hal-02558504

https://hal.science/hal-02558504

Submitted on 29 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mars 1998 (Paris) Colloque SFHSH - Les usages de l'anthropologie. Discours et pratiques en France (1860-1940) (27 – 28 mars)

L'Anthropologie coloniale du Nord de l'Afrique: Science académique et savants locaux.

Gilles BOETSCH¹, Jean-Noël FERRIE²

Les recherches et les écrits des sciences de l'homme sur les mondes dits exotiques ne peuvent être tout simplement présentées comme la conséquence de la colonisation. Ce n'est pas exactement une idée fausse mais très certainement une idée superficielle. Il s'agit pourtant d'une explication fort répandue quoique la position de ses promoteurs s'avère auto-réfutante du point de vue du paradigme à l'intérieur duquel ils se situent.

Ce paradigme est celui de la construction sociale des catégories scientifiques. Indirectement déduit de l'étude de Mauss et Durkheim sur les «classifications primitives» (Durkheim et Mauss, 1903), il affirme que les catégories sont des conventions en cours dans une communauté «scientifique» qui s'accorde «socialement» pour les reconnaître (Bloor, 1982 et 1983). La reconnaissance du fondement strictement conventionnel des catégories analytiques comme des procédures de mise à l'épreuve n'impliquent ni le relativisme, ni la domination d'un point de vue strictement utilitaire. La fondation dans l'intersubjectivité implique

¹ UMR 6578 Anthropologie : Adaptabilité biologique et culturelle (CNRS/Université de la Méditerranée) Faculté de Médecine-Centre. 27 Bd Jean Moulin. F-13485 Marseille.

² Groupe de sociologie politique et morale (EHESS, Paris) et IREMAM (CNRS, Aix-en-Provence).

nécessairement de considérer comme des contraintes internes les procédures de fixation de l'accord. Les contraintes de production et de validation d'énoncés à prétention scientifique sont ainsi socialement des contraintes «dures», mais principalement pour des raisons internes aux communautés. Ainsi, prétendre que la colonisation explique socialement — et suffisamment — la production scientifique portant sur les sociétés colonisées, alors que l'explication internaliste — c'est-à-dire celle qui reconnaît à cette production son autonomie par rapport aux intérêts coloniaux — serait, soit une erreur idéaliste, soit un piège idéologique. Elle revient, non à dévoiler la réalité d'un rapport de force, mais à ignorer ce que précisément on croit expliquer : les conditions sociales de production des catégories et des procédures scientifiques. Utiliser le paradigme de la construction sociale implique, en l'occurrence, d'abandonner la thèse réductionniste de l'emploi instrumental. On peut, certes, faire la critique — et même la critique épistémologique — du «regard colonial» mais cette critique se trompe d'objectif quand elle néglige le poids spécifique des contraintes académiques.

Il est aisé d'en faire la démonstration, en s'intéressant à une discipline considérée à tort comme représentative des pires errements de la «science coloniale» : l'anthropologie physique. Cette discipline, on le sait, prétendait, non seulement classer les hommes en types somatiques, en déduire par l'analogie ou la différence l'origine et les mouvements des populations, mais aussi les situer sur une échelle d'aptitude à la civilisation, c'est-à-dire les hiérarchiser. La détermination des types s'appuyait sur (au plus) cinq facteurs morphophysiologiques : l'indice céphalique (rapport entre la longueur et la largeur de la tête), la couleur de la peau et des yeux, la forme des cheveux et la stature. D'autres facteurs interviendront par la suite dans les tentatives de classification, mais seront toujours perçus d'un emploi difficile.

A partir de la parution, en 1865, de la première étude anthropométrique sur les «indigènes d'Algérie» l'Afrique (Gillibert d'Hercourt, 1865), de nombreux travaux d'anthropologie tentèrent d'appliquer des critères classificatoires aux populations réelles du nord de l'Afrique. Les anthropologues assumaient d'emblée la distinction classificatoire «Arabe»/«Berbère»³.

-

³ Nous avons consacré une série d'articles à l'histoire de cette impossible détermination (*Cf.* Boëtsch et Ferrié, 1989, 1991, 1992, 1994, 1996; Ferrié et Boëtsch, 1992). Cette question a donné lieu récemment à un ouvrage documenté (mais avec de sérieuses lacunes) et sans doute encore trop

Cependant, les plus rigoureux d'entre eux reconnurent, parfois sous la simple forme du constat (Quatrefages et Hamy, 1878-1879), mais parfois aussi au cours d'une controverse scientifique (Topinard, 1881a et 1881b; Société d'anthropologie de Paris, 1881; Sabatier, 1882), que cette distinction n'était pas véritablement vérifiable (Topinard, 1882).

La querelle du Colonel Duhousset et du Dr Topinard

Déjà, en 1862, le Commandant Duhousset présenta à la Société d'Anthropologie de Paris une tête momifiée comme étant celle d'un «Arabe» (Duhousset, 1862). Mais Cordier, Furnari et Rameau — membre éminent de cette même institution — reconnurent, au contraire, les caractéristiques morphologiques du type«Kabyle». Cette constatation sera confirmée quelques mois plus tard par Cordier lui-même après l'examen d'une tête d'«Arabe» momifiée nettement différente de celle présentée par Duhousset (Cordier, 1862). Cinq ans après, le 30 mars 1868, dans une communication proposée à l'Académie des Sciences, Duhousset présente les résultats de ses propres observations anthropologiques en Algérie, en dressant le «morphotype du Kabyle»: son front, ses yeux, son nez... (Duhousset, 1868a). Le 16 avril suivant, devant les membres de la Société d'Anthropologie de Paris, il donne lecture d'un mémoire sur les «Kabyles du Djurjura» et présente cent soixante dessins de Kabyles accompagnés de données quantitatives sur la stature et l'indice céphalique (Duhousset, 1868b). Ce mémoire provoque une discussion et le Docteur Dally se pose la question de savoir si les «Kabyles» et les «Arabes», bien que voisins mais ayant «des moeurs toutes différentes», présentent effectivement des dissemblances notables du point de vue somatique. Il préconise alors de «rechercher les différences physiques qui les séparent les uns des autres» (Lunier et alii, 1868).

Quelques années plus tard, afin de stimuler les études anthropologiques sur l'Algérie, le Général Faidherbe et le Docteur Topinard présentèrent, devant la Société d'Anthropologie de Paris, un long exposé sur l'absolu besoin de connaissance des populations algériennes et insistèrent sur l'impérieuse nécessité de collecter le plus de crânes possibles d'«Arabes» et de «Berbères» «authentiques», ceux-ci faisant «cruellement défaut dans les collections du

lourdement tributaire de la version instrumentaliste du paradigme de la construction sociale (Lorcin, 1995).

Laboratoire d'anthropologie de Monsieur Broca» (Topinard, 1873). Ils espéraient ainsi qu'il serait possible d'objectiver une distinction drastique qu'ils considéraient, bien qu'ils n'en eussent pas l'assurance, comme irréfutable.

Or, en 1881, Topinard — revenant sur cette distinction à la suite d'un voyage qu'il venait d'effectuer en Algérie — présenta une communication à la Société d'anthropologie de Paris sur «Les types indigènes de l'Algérie», dans laquelle il reconnaissait l'impossibilité de distinguer absolument le «Berbère» de l'«Arabe». Son séjour sur le terrain amena Topinard a reconnaître «avec douleur» que le «type berbère», représenté dans son *Anthropologie* (Topinard, 1876) et choisi avec soin parmi les dessins mis à sa disposition par le Colonel Duhousset après son voyage de 1863, était en fait un type «Arabe» (Topinard, 1881a : 417). Duhousset, comme on pouvait s'y attendre, refusa la critique de Topinard et pourvut «à la légitimité de [son] Kabyle» (Société d'Anthropologie de Paris, 1881 : 472), remarquant à propos de Topinard que celui-ci était «plus intéressant que sérieux et [n'engageait] sa responsabilité de touriste que sous un insuffisant langage scientifique» (Société d'Anthropologie de Paris, 1881 : 471). Lors de la séance suivante, Topinard répliqua que le Kabyle de Duhousset « n'était créé qu'à l'image des goûts artistiques de celui-ci », et confirma, non sans une certaine douleur, que le type pris pour «berbère» était bien «arabe» (Topinard, 1881a : 457).

L'année suivante, en 1882, Camille Sabatier, de retour du Djurdjura tente de régler le débat en affirmant que finalement le «type Kabyle» est en réalité composé de deux «races» («petite» et «grande race») et que le «type Kabyle» de Duhousset, décrit par Topinard, n'était en réalité qu'un type «métis d'Arabe et de Kabyle de grande taille» (Sabatier, 1882 : 892). Topinard répond à Sabatier que son travail est «digne de l'attention des anthropologistes» mais «[qu'il] a vu et décrit un type algérien (sic), que je n'ai pas eu l'occasion d'étudier et qu'il a été chercher, dans les vallées, inaccessibles au commun des mortels, du Haut-Djurdjura» (Topinard, 1882 : 897).

Ce long débat illustre clairement la volonté de faire prévaloir la crédibilité des conventions en cours dans la communauté scientifique sur toute autre considération (Ferrié, 1994). En effet, bien que voulant découvrir les caractéristiques positives différenciant morphologiquement les «Berbères» des «Arabes» — et bien qu'il n'ait pas douté au départ de leur existence —,

Topinard s'attache à la recherche de critères stables, satisfaisant aux normes méthodologiques de la discipline et celles, plus générales de la validation scientifique. Ce n'est donc pas l'existence de la distinction qui l'intéresse (la différence en-soi entre «Arabes» et «Berbères») mais sa conformité aux critères de validité de l'anthropologie. L'attitude constante de Duhousset est visiblement toute autre. Elle consiste à choisir de maintenir la distinction indépendamment des objections méthodologiques pesant sur son établissement.

Cependant, Topinard comme Duhousset ont en commun de discuter d'un problème déterminé, jusqu'à un certain point, par les enjeux de la société dans laquelle ils vivent. L'importance qu'ils accordent à la différence Arabes/Berbères ne peut, en effet, être dissociée de la politique coloniale de la France (e.g. Mortillet, 1884). Toutefois, chez Topinard, cet état de chose ne rejaillit pas sur la cohérence interne de la démarche scientifique. La conséquence paradoxale de ceci est que Topinard est, à la fois, dans l'impossibilité de trouver des critères anthropologiques objectifs de distinction et qu'il ne peut pas, non plus, affirmer tout bonnement son inanité⁴.

Le cas du Dr Bertholon

Une grande partie de la production anthropologique arrive, cependant, à échapper à cette contradiction. Il s'agit de celle des savants périphériques qui sont, eux, et à divers titres, directement liés à la colonisation. Ces savants locaux, n'occupent, dans le meilleurs des cas, qu'une place marginale dans le monde académique⁵. Prenons l'exemple : le Docteur Bertholon, médecin et anthropologue, membre éminent de la colonie française de Tunis dans

_

⁴ Si le principal débat tourne autour de la distinction entre «Arabes» et «Berbères», en pratique, la production scientifique de l'anthropologie s'attachait à découvrir la grande diversité populationnelle du Nord de l'Afrique. La plupart des études se focaliseront sur des populations précises. Si on parle, en théorie, de l'opposition « raciologique » entre «Arabes» et «Berbères», on constate, en pratique, que les études produites sont des descriptions de la diversité des caractères morphologiques ou des moeurs des populations considérées. Il s'agit essentiellement de sous-groupes «berbères» : Kabyles (e.g. Urbain, 1857; Topinard, 1859; Broca *et alii*, 1860; Tauxier, 1863; Texier, 1860; Bibesco, 1865; Duhousset, 1867, 1868a, 1868b, 1882; E.D.V.L., 1881; Bertillon, 1882; Sabatier, 1883; Hanotaux et Letourneux, 1893; Viré, 1893), M'Zabites (e.g. Duveyrier, 1860; E.D.V.L., 1881; Amat, 1984a, 1984b; Huguet, 1903, 1906), Touaregs (e.g. Prax, 1852; Varsy, 1860; Huguet, 1902; Atgier, 1909).

⁵ A ce titre, la démonstration de Lucette Valensi, en ce qui concerne l'école sociologique française, est des plus convaincante (Valensi, 1984). L'étude consacrée par Fanny Colonna à deux «producteurs locaux», Joseph Desparmet et Augustin Berque ouvre également d'intéressantes perspectives

les premiers temps du Protectorat, fondateur de l'Institut de Carthage, qui consacra de nombreux articles à l'origine nordique des Berbères⁶. Il est aisé de se rendre compte, dans son cas, de la différence séparant les savants locaux des savants jouissant d'une position reconnue dans les institutions centrales de recherche. Cette différence tient surtout au fait que les uns se soumettent aux conventions en cours dans la communauté qu'ils constituent alors que les autres s'en dispensent partiellement.

C'est ainsi que, voulant prouver que les «Berbères» sont des populations d'origine «nordique» ayant colonisé antérieurement les rives du sud de la Méditerranée, Bertholon se contente d'une modeste collection de crânes, de quelques tatouages et de citations d'archéologues et d'auteurs anciens. En fait, il ne se soumet nullement aux contraintes auxquelles se soumet Topinard, en particulier celle déterminant la validité des méthodes employées, comme si, pour Bertholon, la démonstration d'une thèse «localement» pertinente suffisait à se situer honorablement dans la discipline. En effet, il pense pouvoir offrir tous les gages de la respectabilité savante. Il possède un doctorat en médecine comme la plupart des anthropologues reconnus — mais c'est un médecin militaire. Il est membre de plusieurs sociétés savantes — mais de peu d'importance ou occupe une humble place dans celles qui en ont. Il publie beaucoup — mais dans des revues locales 7 comme la « revue tunisienne » dont il fut le fondateur. En fait, s'il ne se soumet pas aux conventions en cours dans la communauté savante, c'est tout simplement parce qu'il n'en fait pas partie et que sa carrière ne s'effectue pas à l'intérieur de cette communauté.

Pour Bertholon, la distinction «Arabe»/«Berbère» va à ce point de soi qu'il ne s'agit même pas de reconnaître par des mesures les critères objectifs qui peuvent l'attester, contrairement aux positions de Collignon sur le sujet⁸. Il s'agit seulement de déterminer l'origine de la population berbère. Son œuvre - à l'exception de trois articles et d'un ouvrage publié en collaboration avec Chantre en 1912 et 1913 (Bertholon et Chantre 1912, 1913a, 1913b, 1913c) - se résume ainsi en une utilisation simultanée et lacunaire de documents

-

⁽Colonna, 1976). Sur la production périphérique en ce qui concerne l'anthropologie, on consultera Ferrié (1994).

⁶ Une courte synthèse de ses travaux est présentée dans Ferrié (1993).

⁷ Sur la carrière du Docteur Bertholon, *cf.* Chantre (1915).

philologiques, de traces archéologiques et de faits ethnographiques pour démontrer - directement ou indirectement - la provenance nordique des autochtones (Bertholon, 1882, 1887a, 1887b, 1889, 1891, 1892, 1893, 1895, 1896a, 1896b, 1897a, 1897b, 1897c, 1898a, 1898b, 1899, 1904, 1905a, 1905b, 1907, 1908, 1913a, 1913b, 1913c; Bertholon et Lacassagne, 1887).

Conclusion

Fanny Colonna (1976) et Pierre Bourdieu (1976) ont mis en avant que la «communauté» de référence des savants locaux était la société coloniale et, plus spécifiquement, la communauté des praticiens constituée par les administrateurs de la colonisation (Colonna, 1976: 408-410). L'«effet de substitution de public» explique sans doute que l'on pouvait alors prendre ses aises avec les appuis conventionnels habituels de la pratique scientifique. Ce qui revient à dire que les disciplines construites dans le cadre institutionnel et scientifique - c'est-à-dire par référence à une communauté savante conventionnelle - n'investissent les domaines locaux que pour se développer en tant que discipline scientifique et non pour produire d'abord une connaissance du local.

Deux choses semblent donc établies : (a) la disjonction des communautés coloniale et savante et (b) le partage, jusqu'à un certain point, des mêmes appuis conventionnels mais pas avec la même constance. Revenons rapidement à Duhousset. Ainsi, lorsqu'en 1862, le Commandant Duhousset présenta une tête momifiée comme étant celle d'un «Arabe», il ne fit qu'énoncer, à partir de peu de mesures, ce qui pour lui était une évidence, alors que dans le même temps, le Docteur Cordier utilisa l'anatomie comparée, c'est-à-dire la méthode fondatrice de l'anthropologie (Boëtsch et Ferrié, 1993), pour infirmer l'assertion de Duhousset.

De ce point de vue, ce que l'on peut nommer l'anthropologie coloniale ne fut pas l'anthropologie à l'époque coloniale, mais l'anthropologie produite pour le public colonial, c'est-à-dire une anthropologie qui acceptait de se mouvoir à l'intérieur des états de problèmes définis par la colonisation plutôt qu'à l'intérieur de ceux propres à la discipline.

-

⁸ Cf. Collignon, 1886 et 1888.

Bibliographie

- AMAT Charles, 1884a Anthropologie des M'Zabites. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 3ème série, VII : 587-602.
- AMAT Charles, 1884b Les Beni-M'zab. Revue d'Anthropologie, VII, 617-639.
- ATGIER, Dr., 1909. Les Touareg à Paris. Bulletins et Mémoires de la société d'Anthropologie de Paris, t. X (5e série), 3: 222-242.
- BERTHOLON Lucien, 1882. Sousse et le sahel tunisien. Revue de géographie, IX: 161-176.
- BERTHOLON Lucien, 1887a Examen d'un cadavre décapité trouvé dans un puits à rhodez (Tunisie). Archives de l'anthropologie criminelle et des sciences pénales, II : 574-578.
- BERTHOLON Lucien, 1887b. La colonisation arabe en France. Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon, V, 73-116.
- BERTHOLON Lucien, 1889. Esquisse de l'anthropologie criminelle des tunisiens musulmans, Lyon ; Rey (Bibliothèque d'anthropologie criminelle et des sciences pénales).
- BERTHOLON Lucien, 1891 Exploration anthropologique de la Khoumirie. *Bulletin de géographie historique et descriptive*, VI,415-499.
- BERTHOLON Lucien, 1892 Documents anthropologiques sur les phéniciens. Bulletin de la société d'anthropologie de Lyon,11, 179-224.
- BERTHOLON Lucien, 1893 Les formes de la famille chez les premiers habitants de l'Afrique du Nord. Paris: Masson. [Extr. Revue d'anthropologie criminelle, III(48)]
- BERTHOLON Lucien, 1895 La race de Néanderthal dans l'afrique du nord. Revue tunisienne, 10, 21-26.
- BERTHOLON Lucien, 1896a La population et les races en Tunisie. Revue générale des sciences pures et appliquées, 22 (N° Spéc.: L'étude scientifique de la Tunisie): 972-1008.
- BERTHOLON Lucien, 1896b Résumé de l'Anthropologie de la Tunisie. Paris : Berger-Levrault.
- BERTHOLON Lucien, 1897a Exploration anthropologique de l'île de Gerba (Tunisie) *L'Anthropologie* T.VIII,318-326 et 399-425.
- BERTHOLON Lucien, 1897b Les premiers colons de souche européenne dans l'afrique du nord. Revue tunisienne, IV: 416-424.
- BERTHOLON Lucien, 1897c, Que doit être le rôle de la France en Afrique du Nord. Coloniser ou assimiler? Documents anthropologiques sur la question. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, VIII, (4ème série) : 509-536.
- BERTHOLON Lucien, 1898a, Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du nord. Essai historique sur l'origine de certaines populations berbères d'après les documents Egyptiens et les écrivains de l'antiquité *Revue tunisienne*,V: 47-70, 143-167, 354-371 et 423-443.
- BERTHOLON Lucien, 1898b, Notice sur l'origine des Berbères de souche européenne. Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Nantes), t. I: 533-541.
- BERTHOLON Lucien, 1899 Essai sur la répartition des premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du nord moins la Tunisie actuelle. *Revue tunisienne*, VI: 123-138 et 285-309.
- BERTHOLON Lucien, 1904 Origines néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes du nord de l'Afrique. Paris: Storck et Masson [extrait des Archives d'anthropologie criminelle, de criminologie et de psychologie normale et pathologique,(nlle série) III(130)].
- BERTHOLON Lucien, 1905a Note sur le nom de "Maures". Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, (5ème série) VI(2): 141-145.
- BERTHOLON Lucien, 1905b Note sur les noms de Ibères, Berbères, et Africains. *Bulletins de la Société* d'anthropologie de Paris, (5ème série) VI(2): 145-149

- BERTHOLON Lucien, 1907. « Coup d'oeil d'ensemble sur la répartition du type blond dans le nord de l'Afrique ». Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Reims), t. I: 1036-1047.
- BERTHOLON Lucien, 1908. Essai sur la religion des Libyens. Revue tunisienne, XV: 580-590.
- BERTHOLON Lucien, 1913a Note sur l'ossuaire de Mechta-el-Arbi. Recueils des notices et mémoires de la société d'archéologie de Constantine,48 (1912),309-321.
- BERTHOLON Lucien, 1913b. Sociologie comparée des Achéens d'Homère et des Kabyles contemporains. Revue Tunisienne, 97: 190-199.
- BERTHOLON Lucien, 1913c. Sur trois crânes d'aspect néanderthaloïde trouvés dans les escargotières de Mechta-el-arbi. Association Française pour l'avancement des sciences (Tunis) pp.426-433.
- BERTHOLON Lucien, CHANTRE Ernest, 1912. Arabes et Berbères dans l'Afrique du Nord. Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique. (Genève).pp. 424-436.
- BERTHOLON Lucien, CHANTRE Ernest, 1913a, Les Arabes en Berbèrie. Bulletin de la société d'anthropologie de Lyon, XXXI(1912), 52-60.
- BERTHOLON Lucien, CHANTRE Ernest, 1913b, Les yeux des berbères, leur forme, leurs indices, leur coloration. *Bulletin de la société d'anthropologie de Lyon*,XXXI(1912), 41-48.
- BERTHOLON Lucien, CHANTRE Ernest, 1913c, Recherches anthropologiques dans la berbèrie orientale, Tripolitaine, Tunisie, Algérie. Lyon, A.Rey.
- BERTHOLON Lucien, LACASSAGNE Lucien, 1887. Quelques renseignements sur les habitants de la Kroumirie Bulletin de la société d'anthropologie de Lyon, VI,71-80.
- BERTILLON Jacques, 1882 Sur la couleur du système pileux en Kabylie. *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*,V,(3ème série): 391-392.
- BIBESCO Nicolas, 1865 Les Kabyles du Djurdjura. Revue des deux-mondes, LVI, 562-601.
- BLOOR David, 1982. Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie, Paris, Pandore.
- BLOOR David, 1983 Wittgenstein and the Social Theory of Knowledge, Londres, MacMillan.
- BOETSCH Gilles, FERRIÉ Jean-Noël, 1989. « Le paradigme berbère: approche de la logique classificatoire des anthropologues français du XIXe siècle ». *Bull. Mém. Soc. Anthrop. Paris*, Nlle série, I(1-2): 83-92
- BOETSCH Gilles, FERRIÉ Jean-Noël, 1991. Blonds (Berbères) Encyclopédie Berbère, X: 1539-1544.
- BOETSCH Gilles, FERRIÉ Jean-Noël, 1992. La passion du passé dans l'anthropologie de l'aire méditerranéenne. *Mediterraneo*, 1 (Oct. 1992): 133-137.
- BOETSCH Gilles, FERRIÉ Jean-Noël, 1993. L'impossible objet de la raciologie Prologue à une anthropologie physique du nord de l'Afrique. *Cahiers d'Etudes Africaines* (N° Spéc. Mesurer la différence : l'anthropologie physique), 129 : 5-18.
- BOETSCH Gilles, FERRIÉ Jean-Noël, 1994 « Giuseppe Sergi et la " race " méditerranéenne », *Rivista di Antropologia*, 72 : 273-278.
- BOETSCH Gilles, FERRIÉ Jean-Noël,. 1996 Classification et pratique classificatoire dans l'anthropologie physique du Nord de l'Afrique. *Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes*, V : 17-34.
- BOURDIEU Pierre, 1976 « Les conditions sociales de la production sociologique : sociologie coloniale et décolonisation de la sociologie», *Le Mal de voir*, Paris, UGE, coll. 10/18.
- BROCA Paul., PUCHERAN Jacques., PERIER Edmond, 1860. « Discussion sur les kabyles de l'Auress ». Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris. I : 160-166.
- CHANTRE Ernest, 1915. « Le docteur Bertholon (1854-1914). Sa vie et ses œuvres ». Revue Tunisienne, n°108 : 3-22.
- COLLIGNON René 1886 « Ethnologie de la Tunisie », Bulletins de la société d'anthropologie de Paris,IX(3ème série),4: 620-622.

- COLLIGNON René 1888 Répartition de la couleur des yeux et des cheveux chez les Tunisiens sédentaires. *Revue d'anthropologie,* III(3ème série),1-8.
- COLONNA Fanny, 1976. «Production scientifique et position dans le champ intellectuel et politique. Deux cas : Augustin Berque et Joseph Desparmet», *Le Mal de voir*, Paris, UGE, coll. 10/18).
- CORDIER Dr., 1862, « Crânes de Grec, de Turc et d'Arabe », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. I (3éme série) : 414-417.
- DUHOUSSET Maurice, 1862. «Tête d'Arabe momifiée», Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris , vol. I (3éme série) : 237-238.
- DUHOUSSET Maurice, 1867. Voyage en Kabylie. Le tour du monde, 2, pp.273-304.
- DUHOUSSET Maurice, 1868a. Etude sur les Kabyles du Djurjura. Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris., 2e série, III: 265-268.
- DUHOUSSET Maurice, 1868b. Les races algériennes : Les kabyles du Djurjura. Revue des cours scientifiques de la France et de l'étranger., VI(18) : 308-312.
- DUHOUSSET Maurice, TOPINARD Paul, DALLY Eugène, LETOURNEAU Charles 1882 Discussion sur les types Kabyles. *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, V,(3éme série): 685-688.
- DURKHEIM Emile, MAUSS Marcel, 1903. «De quelques formes primitives de classifications : contribution à l'étude des représentations collectives», *L'Année sociologique*, n°6.
- DUVEYRIER Henri, 1860. « Coup d'oeil sur le pays des Beni-M'Zab et sur celui des Chaamba occidentaux ». Revue algérienne et coloniale, II,125-141.
- E.V.D.L., 1881. Moeurs et coutumes des tribus berbères : Kabyles, Beni-Mzab, Touaregs... *La réforme sociale,* I : 453-437 ; 465-468.
- FERRIÉ Jean-Noël, 1993. La naissance de l'aire culturelle méditerranéenne dans l'anthropologie physique de l'Afrique du nord. *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°129 : 5-18.
- FERRIÉ Jean-Noël, 1994. « Sciences coloniales », centralité scientifique et périphérie savante. Le Maghreb et l'Egypte comme applications locales d'un discours global. *Annales islamologiques (IFAO)*, XXVIII: 231-257.
- FERRIÉ Jean-Noël, BOETSCH Gilles, 1992. Du berbère aux yeux clairs à la race eurafricaine : la Méditerranée des anthropologues physiques. *Le Maghreb, l'Europe et la France,* Kacem Basfao & Jean-Robert Henry Eds, Paris, CNRS. pp. 191-207. (Extr. de l'*Annuaire d'Afrique du Nord*)
- GILLIBERT D'HERCOURT Dr,1865. Etude anthropologique sur 76 indigènes de l'Algérie. Mémoires de la société d'anthropologie de Paris, (1ère série), III : 1-25.
- HANOTEAU Adolphe, LETOURNEUX Aristique, 1893 *La kabylie et les coutumes kabyles*. Paris, Challamel. 2 vol.
- HUGUET J. Dr 1902. Sur les Touareg. Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, III(5ème série), 5 : 614-642.
- HUGUET J. Dr., 1903. Les conditions générales de la vie au M'Zab. La médecine et les pratiques médicales indigènes. Paris. S.A.P. [Extrait des Bulletins et mémoires de la société d'Anthropologie de Paris. Séance du 19 mars 1903].
- HUGUET J. Dr., 1906. Recherches sur les habitants du Mzab. Revue de l'école d'anthropologie de Paris,XVI,18-31.
- LORCIN Patricia., 1995. Imperial Identities. Stereotyping, Prejudice and Race in Colonial Algeria, Londres, Tauris.
- LUNIER, JOUVENCEL, DUHOUSSET Maurice, ROCHET, DALLY ET ABBADIE, 1868 «Discussion sur "Les Kabyles du Djurjura"», *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. III (2e série) : 268-271.
- MORTILLET Gabriel de, 1884. « Colonisation de l'Algérie ». L'Homme, I : 395-397.

- PRAX, M. 1852. « Les Touârik ». Revue de l'Orient et de l'Algérie et des colonies, t. II: 41-48.
- QUATREFAGES Armand de, HAMY Ernest-Théodore., 1878-1879. Crania ethnica, Paris, Baillière.
- SABATIER Camille, 1882. « Essai de détermination anthropologique des deux types ou races confondues sous le nom moderne de Kabyles », *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, vol. V (3éme série) : 888-897.
- SABATIER Camille, 1883. « Etude sur la femme Kabyle ». Revue d'Anthropologie, XII: 56-69.
- SOCIETE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 1881 « Séance du 2 juin 1881», Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, vol. IV (3ème série) : 470-477.
- TAUXIER Henri, 1863. « Ethnographie de l'Afrique septentrionale au temps de Mahomet », Revue Africaine, VII : 453-472.
- TEXIER Charles, 1860 Berbères et Kabyles, Revue orientale et américaine, IV: 237-248.
- TOPINARD Paul, 1859. Rapport sur les populations de la Kabylie [Thèse de J.R. Anselin Essai de Topographie médicale sur la ville de Bougie et le pays Kabyle limitrophe. Paris, 1855]. *Bulletin de la société d'anthropologie de Paris*. I : 3-8.
- TOPINARD Paul, 1873 «Anthropologie de l'Algérie: instructions particulières», *Bulletins de la Société* d'Anthropologie de Paris, vol. VIII (2ème série) : 613-668.
- TOPINARD Paul, 1876 L'anthropologie, Paris, Reinwald.
- TOPINARD Paul, 1881a «Les types indigènes de l'Algérie», *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. IV (3ème série) : 438-469.
- TOPINARD Paul, 1881b «De la méthode d'observation sur le vivant, à propos de la discussion sur l'Algérie», Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, vol. IV (3ème série), 1881 : 517-537.
- TOPINARD Paul, 1882. «Discussion sur la communicatin de C. Sabatier "Essai de détermination anthropologique des deux types ou races confondues sous le nom moderne de Kabyles"», *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, vol.V, (3éme série): 897.
- URBAIN Ismaël, 1857. « Les Kabyles du Djurjura ». Revue de Paris. 1857 : 91-110.
- VALENSI Lucette, 1984. « Le Maghreb vu du centre, sa place dans l'école sociologique française », in : Jean-Claude Vatin (Ed.), Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation. Paris, CNRS.
- VARSY Jean-Georges, 1860. « Les Touaregs Imouchar », Revue Orientale et Américaine, III (1e série): 61-75.
- VIRE Armand, 1893. « La Kabyle du Djurgura ». Bulletins de la société d'anthropologie de Paris, IV (4ème série) : 66-93.